

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CON
DE LA COMMUNE DE BIRAN**

Objet : Vote de l'affectation des résultats 2025**Délibération 13-2026**

L'an deux mille vingt six et le vingt sept avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur José-Pierre LOPEZ, Maire.

Convocation du 9 avril 2026

PRÉSENTS : M. Julien BARBAT, M. Patrick CAZAUX, Patrick DELIGNIERES, M. Adrien DUPRAT, M. José-Pierre LOPEZ, Mme Michèle MARTIN, Mme Marie-Josée MASSAROTO, Mme Laurence SERIS, Mme Julie SOULA, M. Julien SOULAN

Excusée : Mme Sophie GODEFROY

ABSENTS : aucun

Julie SOULA a été nommé secrétaire de séance.

| | |
|---|-------------------------------------|
| Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11 | Suffrages exprimés : 10 |
| Présents : 10 | Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 |

Monsieur le maire expose à l'assemblée que :

- considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
- constatant que le compte administratif fait apparaître :

| | |
|--|-------------|
| - un excédent de fonctionnement de : | 48 808,04 |
| - un excédent reporté de : | 143 977,34 |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : | 192 785,38 |
| - un déficit d'investissement de : | - 47 975,55 |
| - un déficit des restes à réaliser de : | 0 |
| Soit un besoin de financement de : | 47 975,55 |

| | |
|--|-------------|
| Résultat d'exploitation du 31/12/2025 : | |
| Affectation complémentaire en réserve (1068) : | 47 975,55 |
| Résultat reporté en fonctionnement (R002) : | 144 809,83 |
| Résultat d'investissement reporté (D001) : déficit | - 47 975,55 |

Au vu de l'exposé de monsieur le maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver et de voter l'affectation des résultats ci-dessus ,
- et d'autoriser monsieur le maire à signer toutes pièces nécessaires

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 032-213200546-20260427-DELIB132026-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
A Biran, le 27 avril 2026

La secrétaire de séance
Julie SOULA

Pour extrait conforme,
Le Maire, José-Pierre LOPEZ

